

L'OBSERVATOIRE DU SECTEUR DES SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION



Nouvelle tarification, réforme des autorisations, nouvelle appellation, développement des prises en charge hors hospitalisation... Quels impacts et quelles perspectives pour les établissements SSR ?

Les Échos Études ont publié en mars dernier un observatoire du secteur des soins de suite et de réadaptation. Cette étude mesure les impacts de la Loi Santé du 24 Juillet 2019 et de la LFSS pour 2020 sur le secteur. De plus, elle comporte une analyse de la réforme tarifaire du SSR, des business model ainsi que des performances économiques et financières du secteur à travers l'étude détaillée des comptes de 108 cliniques SSR.

La Loi Santé de 2019 : une réforme d'ampleur qui concerne la structuration de l'offre de soins et l'allocation des financements

Refonte des autorisations et nouvelle dénomination, développement des hôpitaux de proximité, décloisonnement ville-hôpital, réforme tarifaire... la loi Santé 2019 est porteuse d'enjeux importants pour les établissements de soins de suite et de réadaptation.

La LFSS pour 2020 précise la réforme de la tarification du secteur des SSR et repousse sa pleine application à 2026. D'ici là, les autorisations et les normes auront été revues et les schémas régionaux de santé (SRS) adaptés en conséquence. Parallèlement, le paysage hospitalier évolue avec la structuration des GHT et la labellisation prévue de 600 hôpitaux de proximité qui seront autorisés, pour certains, à faire du SSR.

La pression tarifaire semble se relâcher légèrement avec la fin de la baisse systématique des tarifs annoncée pour 2020, 2021 et 2022. La qualité est appelée à jouer un rôle toujours plus important dans le financement des établissements. Le développement du financement au forfait, ou à la séquence pour certaines pathologies, risque également d'impacter le secteur.

Les établissements privés poursuivent leur croissance

Outre les rares créations de nouveaux établissements, les grands opérateurs privés (Korian, Clinéa, Elsan, Ramsay Santé, LNA Santé) mènent une politique de rachats. Le SSR connaît ainsi un mouvement de concentration qui obéit à une double nécessité : économique mais aussi médicale, seule une taille supérieure à 100 lits permettant de mettre en place des équipes soignantes adaptées en nombre et en qualifications requises. Les groupes renforcent par ailleurs leur maillage régional afin de se rapprocher du court séjour, ou de leur réseau d'EHPAD pour les spécialistes de la dépendance, et ainsi réaliser des synergies entre les différents établissements. Ils cherchent par ailleurs à développer les prestations annexes, nécessaires à la viabilité économique des établissements.

Le nouveau visage du secteur SSR

La deuxième génération de SRS présentés par les ARS en 2018 indique une volonté forte d'augmenter le nombre d'implantations en SSR, en donnant une priorité quasi-exclusive à l'hospitalisation de jour. Ces SRS, tous récents, vont néanmoins être revus suite aux nouvelles autorisations. Les objectifs les plus fréquemment affichés sont de fluidifier le parcours de soins, développer les échanges en télémédecine avec les EHPAD, renforcer l'hospitalisation de jour et l'ambulatoire, favoriser l'activité hors les murs, ouvrir les plateaux techniques à la médecine de ville... Le secteur SSR est ainsi en passe de devenir le véritable pivot du décloisonnement ville-hôpital.

La question de la participation du SSR au maintien de l'autonomie des personnes âgées, pour laquelle une loi est actuellement en préparation, est également posée.

4,8 %,

Taux de marge nette des cliniques SSR en 2018, soit 3,1 points de plus que le taux de marge nette des cliniques MCO

Source : Les Echos Etudes d'après un échantillon de 258 cliniques privées MCO et 108 établissements de soins de suite et de réadaptation.

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

01 L'évolution du cadre législatif et ses impacts sur le secteur SSR

CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé), hôpitaux de proximité, gradation des soins : le nouveau paysage de l'offre de soins se dessine

Une nouvelle réglementation pour le secteur : du SSR au SR

Nouvelles conditions d'implantation, nouvelles normes et remise à plat des SRS : quelles conséquences pour les établissements ?

02 La structure et la dynamique de l'activité du secteur SSR

Typologie de l'activité de soins de suite et de réadaptation

Évolutions des capacités nationales et des taux d'équipement régionaux

Privé commercial, privé non lucratif, public : les parts de marché par secteur et leur évolution

Les activités, les pathologies traitées et le profil des patients suivis en SSR

03 Un cadre tarifaire et économique qui se précise mais un horizon qui s'éloigne

Rappel du système de tarification historique du secteur : prix de journée ou dotation annuelle de financement

La campagne tarifaire 2020 : vers un relâchement de la pression tarifaire ?

La mise en œuvre de la réforme tarifaire en SSR : où en est-on en 2020 ?

- > Les éléments de tarification : dotations, activité, plateaux techniques, MIGAC...
- > Le programme IFAQ et une prise en compte de plus en plus significative de la qualité dans le financement
- > L'application dans le temps de la réforme, une application complète à l'horizon 2026
- > Quelles conséquences pour les établissements ?

04 Le jeu concurrentiel et les stratégies de croissance des groupes leaders

Chiffres clés et stratégies de 9 intervenants majeurs du secteur SSR

- > Korian, Orpéa, Elsan, Ramsay Santé, LNA Santé et 5 Santé pour le secteur privé commercial
- > UGECAM, Vyv 3 et Croix Rouge Française pour le secteur privé non lucratif

05 Les performances économiques et financières des cliniques SSR

Une analyse exclusive de la santé financière du secteur SSR à partir d'une étude approfondie des comptes de 108 établissements SSR.

L'évolution des principaux postes de recettes dans la tarification actuelle

Les principaux résultats financiers du secteur : marges, rentabilité financière...

Poids et évolution des principaux postes de charges

05 Et demain, du SSR aux SR...

Entre ville, sanitaire et médico-social, quelle place pour le SSR ?



Élodie BERVILY-ITASSE

Directrice du pôle sanitaire et médico social
ebervily@lesechos.fr

"Depuis plus de 15 ans, je suis les évolutions du secteur sanitaire et médico-social à travers la réalisation de nombreuses études multiclients et ad'hoc, menées pour le compte d'industriels, d'opérateurs du secteur et des autorités de santé. Economiste et ingénieur de formation, je bénéficie d'une expertise solide dans l'analyse des modèles économiques et des résultats financiers des professionnels du secteur sanitaire et médico-social (EHPAD, cliniques, hôpitaux, laboratoires d'analyses médicales, cabinets dentaires, etc.)."

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN EXTRAIT DE L'ÉTUDE, CONTACTEZ LE :

Service Client : tél. 01 49 53 63 00 ou par mail : etudes@lesechos.fr

Service Presse : Charlotte Saiman tél. 01 87 39 76 35 ou par mail : csaiman@lesechos.fr

La reproduction de tout ou partie de ce communiqué, sur quelque support que ce soit, est autorisée sous réserve de l'ajout de façon claire et lisible de la source « Les Echos Etudes ».

Les Echos

ÉTUDES